

Chambre d'Assemblée

LE SPECTATEUR

Publié par la société de Publication Conservatrice de Montréal

ORGANE DU PARTI LIBERAL-CONSERVATEUR

N. PAGE Administrateur.

POUR LES FETES

Noël et du Jour de l'An

Une Grande Réduction de 20 pour cent dans les Bijouteries, Argenteries, Cadeaux d'anniversaire, Montres en or et en argent, pour Dames et Messieurs, sera accordée à l'occasion des fêtes.

Venant d'arriver un beau choix de présentons de réduction sur toutes achetées à mon ma Jour de l'An pour seulement chez

VUTURE ipale, Hull.

COGLASS et FRERES

Couvreurs en Ardoises, Tuiles, Méteaux

Manufacturiers d'ouvrage en fer et en cuivre. Corniches galvanisées, garde soleil. Couvre fenêtres et autres. Travaux en métal pour bâtisses. Corniche en métal, embossées, estimés. Fournaises à air chaud. Fournis

UNE VISITE EST SOLLICITEE 113 RUE BANK, OTTAWA, Ont

CHAPEAUX de toute espèce

CHEZ COTE & CIE., 114 rue Rideau.

JOSEPH COTE

Agent d'assurance contre le feu

Compagnie de 1ère classe Office 114 Rue Rideau, Ottawa

LA GOLDIE & McCULLOCH Co. L'd

GALT, ONT. MANUFACTURIERS D COFFRES-FORTS, A epreuve du FEU et des VOLEURS

Aussi les "Engins Wheelock", les "Scies à l'usage des Moulins et de tous les travaux en bois."

Machines, Chaudières pour Scieries. Poulies et toutes sortes de machines pour scieries.

F. W. BINDON, Agent général

Office : 138 rue Bank, Ottawa.

PHILION et Cie.

Manufacturiers de Portes, Chassis, Fenêtres, Jalousies et Moulures...

oujours en mains un Stock considérable de bois de Plancher, V Joint et bois sèche de toutes descriptions.

BAY ET FLORENCE, OTTAWA

et Rue Principale, près de l'église Anglaise, Hull, Qué.

L'HOTEL VICTORIA

Les embarras financiers de M. J. B. Trudel n'affectent en rien les affaires de l'Hôtel Victoria, qui continuera à être tenu absolument sur le même pied que par le passé.

Les voyageurs qui visitent notre ville y seront l'objet des égards auxquels la direction de l'Hôtel les a habitués. Comme on le sait, l'établissement a subi une transformation complète depuis une couple d'années, et c'est aujourd'hui l'un des hôtels de première classe du Dominion.

MADAME Ed. WATERS

Désire informer les dames et demoiselles de Hull et des environs qu'elle donnera à l'avenir des leçons de

Peintures, Broderies, Articles de fantaisies, etc., etc.

à sa résidence, rue Principale, en face du bureau de Poste, en haut de l'imprimerie du Dispatch.

6 leçons pour \$1. Dme Ed. WATERS.

JOHNSON'S COUGH CURE,

Remède pour la guérison de la Toux du

DR JOHNSON, Le meilleur remède connu, préparé par

R. A. HELMER

Medical Hall—Rue Principale, HULL.

N. B.—Parfums et articles de toilettes.

PROVINCE DE QUEBEC,

MUNICIPALITÉ DU COMTÉ D'OTTAWA.

AVIS PUBLIC

Je donne, par les présentes, avis public que les terrains ci-après mentionnés seront vendus par encaissement public, dans la salle publique de l'Hôtel de Ville de la cité de Hull, MERCREDI, LE QUATRIEME JOUR DE MARS prochain, à dix heures de l'avant-midi, pour les taxes municipales et scolaires, et autres charges dues aux municipalités ci-après mentionnées, sur les divers lots de terre plus bas désignés, à moins qu'elles ne soient payées avec les frais avant la vente.

Municipalité de la partie-ouest du canton de Lochaber.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Madame Scott, No. 19, 200 acres, \$ 9 75.

Municipalité scolaire de Cantly—dans le canton de Hull.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes John Burke, No. 1 a, 100 acres, \$ 9 10.

Municipalité du canton Marchand.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Joseph Auclair, No. 24, 100 acres, \$ 12 00.

Municipalité du canton de Wright.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Robert Swarrs, Nos. 39, 40, 41, 42, 43, 500 acres, \$ 73 42.

Municipalité scolaire de Wright et Northfield—dans le canton de Northfield.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes François Lafrenière, Nos. 6, 7, 8, 4, 139 acres, \$ 19 15.

Municipalité du canton de Portland—dans Portland-Est.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Antoine Boudier, No. 5, 300 acres, \$ 12 15.

Dans Portland-Ouest.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes S. E. Chapleau, Nos. 5, 6, 11, 300 acres, \$ 35 70.

Municipalité de la partie-Est du canton de Wakefield.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Félix Larose, No. 21, 300 acres, \$ 22 88.

Municipalité des cantons-unis de Blake, Bigelow, Wells et McGill

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Gabriel Lefebvre, Nos. 24, 25, 26, 27, 28, \$ 20 50.

Dans le canton de Wells.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes A. X. Talbot, Nos. 10, 11, 12, 13, \$ 21 10.

Dans le canton McGill.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Pierre Roque, No. 8, 300 acres, \$ 17 00.

Municipalité de la paroisse de l'Ange Gardien

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Louis Drouin, fils, Nos. 13-43, 1, 46 arpents, \$ 4 48.

Municipalité du canton de Buckingham

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Daniel Ross, No. 1b, 6, \$11 acres, \$ 7 00.

Municipalité scolaire dissidente du canton de Buckingham.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes W. A. Allan, une demie N. du No. 29, 9, 120 acres, \$ 7 50.

Municipalité de Templeton-Est.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Arsène Grandmaison, No. 12 a, 9, 100 acres, \$ 34 00.

Municipalité de Templeton-Ouest.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Wm Fugarty, No. 18 b, 5, 100 acres, \$ 45 38.

Municipalité du canton de Ponsonby.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Anthoine Denis, No. 31, 2, 94 acres, \$ 6 11.

Municipalité du canton d'Aumond.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Isidore Poirier, No. 45, 4, \$ 8 40.

Municipalité de la paroisse Ste. Angélique

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Damase Beaulieu, Partie Est des Nos. 501, 502, 1, 16 arpents, \$ 16 85.

Municipalité de la paroisse de St. André-Avellin.

Table with columns: NOMS, DESCRIPTION DES TERRAINS, RANG, ETENDUE, MONTANT. Includes Charles Champagne, No. 322, 119 arpents, \$ 22 75.

Un emplacement situé en la paroisse de St. André-Avellin, composé d'une partie du lot No. cent quatre-vingt-neuf (189) des plans et livres de renvoi effectués pour la dite paroisse, de la contenance de cent trente-deux pieds de front sur environ 100 pieds de profondeur, mesuré angulaire plus ou moins, tenant devant à la rue St-François-Xavier, au lot numéro cent quatre-vingt-dix (190) c'est-à-dire à seize pieds du lot numéro cent quatre-vingt-onze (191), derrière au lot numéro cent quatre-vingt (180) propriété d'Edouard Leduc, Etc., d'un côté à une partie du même lot numéro cent quatre-vingt-neuf (189) propriété actuelle d'Emmanuel Labrosse, et de l'autre côté à la rivière Petite Nation, avec une maison dessus construite.

Donné à Hull le 7 Janvier, A. D. 1896.

P. THOS. DESJARDINS, Secrétaire-Trésorier du comté d'Ottawa

A OTTAWA

L'Assermentation des Ministres

LA LOI REMEDIATRICE

Sir Charles Tupper acclamé

OTTAWA, 15.—A midi, aujourd'hui, le gouverneur général s'est rendu à la chambre du conseil privé, pour assenter les ministres du cabinet reconstitué.

Tous les membres ont prêté le serment requis par la loi. Sir Charles Tupper a été assermenté secrétaire d'Etat, et l'honorable Alphonse Desjardins comme ministre de la milice, et l'honorable A. R. Dickey comme ministre de la justice. Tous les autres ministres gardent leur ancien portefeuille, MM. Haggart et Montague rentrent sans condition dans le cabinet. Le solliciteur général n'est pas encore remplacé, mais il le sera dans quelques jours, assure-t-on. Il est toujours question du sénateur Baker.

Ottawa, 15.—A trois heures, sir Charles Tupper entre dans la Chambre ministérielle au No. 16 et a été longuement acclamé par tous les députés conservateurs.

On vient de décider de ne procéder que demain sur l'adresse.

LA LOI DES ECOLES

Le programme du gouvernement est le même qu'avant la crise. Dès demain, après la déclaration ministérielle commencera la discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône, ensuite viendra la loi réparatrice.

Malgré ce qu'on a pu dire dans certains journaux, cette loi est rédigée, imprimée, et elle a même été révisée et ratifiée par un sous-comité du Conseil Privé, qui s'est réuni la veille du jour de l'an, et dont le rapport est en ce moment devant le Conseil Privé.

Cette loi, si votre correspondant est bien informé, suit dans ses principes fondamentaux les grandes lignes du projet soumis au Conseil Privé par M. Ewart, avocat des catholiques du Manitoba. Les deux projets peuvent varier dans les détails, mais les principes en sont les mêmes, de sorte que les esprits justes et pour qui la question scolaire est autre chose qu'un engin électoral, seront satisfaits.

SIR CHAREES TUPPER

L'entrée de sir Charles Tupper dans le ministère est bien vue dans le camp conservateur.

On a pas oublié ses luttes d'autrefois et la part prépondérante qu'il a prise dans la direction du parti à ses heures de plus brillante prospérité. Il jouit d'un prestige indéniable dont on trouve une nouvelle preuve dans le fait que six sièges électoraux lui sont offerts dans les diverses parties du Dominion.

L'HON. M. DESJARDINS

En entrant dans le cabinet l'hon. M. Desjardins a fait un sacrifice personnel que comprendront ceux qui connaissent la part importante que prend le nouveau ministre dans le mouvement commercial et Montréal et dans les nombreuses affaires qui réclament ses soins. Il s'est trouvé pris entre son intérêt personnel de l'intérêt public. Dans cette conjoncture, il n'a écouté que la voix du devoir suivant en cela les lois dictées de son patriotisme et l'avis d'hommes de bon conseil

BRYSON, - GRAHAM

& CIE

Les épiciers du Peuple

Comme quelques-uns de nos voisins notre libéralité naturelle nous a surmonté en voyant le support libéral de nos amis durant les Fêtes; comme preuve de notre gratitude, nous leur offrons comme

CADEAUX

- Baume d'Allens, pour les poumons [14c la bouteille]
Burdock Blood Bitters 60c la bouteille
Beuf, fer et vin 45c la bouteille
Celery Compound 69c la bouteille
Castoria 25c la bouteille
Onguent de Chase 37c la bouteille
Vin de Quinine de Campbell 69c la bouteille
Vin de Coco d'Armbrecht 55c 13c la bouteille
Extrait de Framboises Sauvages 20c la bouteille
Cure du Cathar de Chase 13c la bouteille
Liniment Égyptien 16c la bouteille
Sole de Fruits d'Éno 60c la bouteille
Huile Electrique du Dr Thomas 13c la bouteille
Gomme d'épinette rouge 15c la bouteille
Sarsaparille de Hood 65c la bouteille
Huile 90c 14c la bouteille
Sirop pour les bronchites de Aarvard [14c la bouteille]
Nourriture lactée, grande 62c la bouteille
Nourriture lactée, moyenne 32c la bouteille
Nourriture lactée, petite 16c la bouteille
Wingjowa Soothing Syrup 14c la bouteille
Liniment de Minard 14c la bouteille
Sirop de la mère Seigel 37c la bouteille
Extrait de Poudre, grande 65c la bouteille
Extrait de Poudre, petite 33c la bouteille
Pain Killer de Perry Davis 16c la bouteille
Railways Ready Relief 17c la bouteille
Emulsion de Scott, grande 63c la bouteille
Emulsion de Scott, petite 32c la bouteille
Safe-Cure de Warner 65c la bouteille
Sarsaparille de Scott 65c la bouteille
Pilules de Dodd pour les rognons, [30c la bouteille]
Petites Pilules de Barter 13c la bouteille
Pilules de Dr Chase 13c la bouteille
Pilules de Seigel 15c la bouteille
Safe-Pilules de Warner 12c la bouteille
Pilules de Beecham 19c la bouteille
Panacea de Brown 15c la bouteille
L'ami du malade 15c la bouteille
Trésor des Nourrices 12c la bouteille

Bryson, Graham, & Cie.

Le magasin à département Nous vendons de tout

RUPTURES GUÉRIES

PAR LA DR SOUCHET HERNIA CURE CO

Bureau Principal—Ottawa

Nouveau traitement. Presque sans douleur. Pas de perte de temps. Guéris son certaine ou pas de paiement. Rap ture guérie et le bouclage mis ds côté.

Ecrivez et demandez des circulaires R. W. HILLYARD, GEO. J. MILLER, Président. Secrétaire

188 Sparks. 68 O'Connell OTTAWA

NOUVEAU MAGASIN

Je soussigné, désire annoncer au public de Hull et des environs que j'ai ouvert au No 164 rue Principale bloc Monk, un magasin de

Sous - vêtements, articles de broderies et de fantaisie pour Dames et Messieurs.

Toutes commandes pour la confection d'habillements pour hommes ainsi que costumes de dames recevront une attention toute spéciale à des prix modérés. DLLE EMMA VAILLANCOURT 164 rue Principale Hull

Aux Retardataires !

Nous ne vivons pas de l'air du temps, acquittez-vous donc de ce que vous nous devez. Pour rencontrer nos paiements il nous faut nécessairement compter sur ce qui nous est dû, sans quoi, que ferions-nous nous vous le demandons ? Vraiment la mauvaise volonté de quelques-uns est déplorable.

J. B. MARLEAU,

Cocher de Place—Rue du Laç, Hull Voiture de luxe pour mariages et combrages. Prix modérés. Patronage sollicité.

"LE SPECTATEUR"
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
 Publié par la Société de publications Conservatrices de Montréal

ABONNEMENT
 Au et Ottawa : Un an \$ 2.00
 Montréal et Québec : Un an 1.00
 Montréal et Québec : Six mois 0.50

ANNONCES
 Première insertion : 10c. la ligne
 Insertions subséquentes : 5c. la ligne
 Une fr. la par semaine.

NAP. PAGE,
 Administrateur
 bureaux et atelier No 154 rue Principale Hull, Qué.

MARDI 21 JANVIER 1896

DECLARATION DE SIR MCKENZIE BOWELL

Je suis obligé, malgré moi, de revenir en arrière, et ce, immédiatement après une crise, ce qui n'est pas dans la règle ordinaire des choses.

J'ai déjà bien établi que dans les négociations qui ont eu pour conséquence la rentrée dans le cabinet des ministres démissionnaires, il n'y a eu ni stipulations ni conditions.

Je n'ai donc pas été peu surpris de lire, dans le compte rendu officiel de la séance du 15 à la Chambre des Communes, la déclaration suivante faite par sir Richard Cartwright :

"Il est impossible de croire au retour au bercail de la phalange dissidente sans qu'il y ait eu parfaite entente, écrite ou verbale, que sir Mackenzie Bowell quitterait le pouvoir avant peu, en faveur de sir Charles Tupper."

"Un membre—Vous avez raison pour une fois !"

"Sir Richard Cartwright—Oui, j'ai raison pour une fois et pour tous les jours !"

Cette interpellation n'avait pas lieu d'être, et n'est d'ailleurs point basée sur des faits.

Je n'accuse aucun représentant d'avoir cherché à tromper la Chambre et je n'adresse aucun blâme à sir Richard Cartwright pour ses conclusions qu'un accord de ce genre ait pu être conclu entre M. Charles Tupper et moi-même. Je me borne à dire que mes idées sont absolument fausses, et que je désire néanmoins, dans le but d'éclaircir à l'avenir tout malentendu, donner une explication très nette : c'est que j'ai rencontré ceux de mes collègues qui étaient restés dans le cabinet et que je leur ai soumis les idées de ceux qui avaient bien voulu sentir à faire partie de la nouvelle combinaison, je leur déclarai d'une façon positive la ligne de conduite que j'entendrais suivre, et mes vues furent entièrement approuvées.

Je désirais que mes collègues n'eussent aucun doute sur la voie que j'entendais suivre et j'appuyai mes décisions d'arguments basés sur les intérêts de la politique conservatrice qui sont, dans mon opinion, intimement liés à la prospérité du pays.

Ceci se passait avant que les négociations ne fussent entamées en vue de la rentrée des ministres qui avaient résigné, et dans un moment où toute conciliation semblait impossible.

A la réunion à laquelle je fais allusion assistèrent sir A. P. Caron, sir Frank Smith et les honorables MM. Costigan, Oulmet, Daly et Ferguson.

Je désire seulement ajouter ceci, que après avoir donné ces explications, je n'ai aucun doute sur l'opinion du pays qui ne peut manquer d'approuver la ligne de conduite prise par le chef du gouvernement.

Je n'aurais certainement pas fait allusion aux événements de cette malheureuse crise ministérielle si je n'y avais été obligé par les remarques faites à la Chambre des Communes par un des représentants du pays, remarques qui ont été consignées aux procès-verbaux de cette Chambre.

Notre monde politique est destiné à être témoin de toutes les intrigues, même les plus basses.

Une main criminelle s'est permis d'écrire des lettres anonymes destinées à provoquer une rupture entre deux membres du cabinet fédéral : MM. Caron et Montague.

L'affaire n'aura pas de suite. Après un examen impartial des faits, Lord Aberdeen vient d'exonorer complètement les deux ministres impliqués.

On dit que le coupable va être poursuivi au criminel.

LES GLOIRES ET LES HONTES DU JOUR

De La Minerve :

Les derniers événements ont achevé de démontrer jusqu'à l'évidence de quel côté s'est trouvée la sincérité des deux chefs politiques du pays dans leur désir de résoudre suivant la justice et la Constitution la question des droits de la minorité religieuse de Manitoba.

C'est d'abord sir McKenzie Bowell qui déclare que le gouvernement du Canada n'a plus qu'un seul et unique devoir à remplir après que le Conseil Privé a rendu son jugement ; ce devoir est celui de faire exécuter la loi telle que l'a interprétée la plus haute Cour d'Appel de l'Empire. Et il s'empresse d'en porter la connaissance aux autorités de la province intéressée.

Tant que le litige avait suivi les phases diverses de la procédure, on avait pu espérer que les parties en cause se soumettraient à la décision qui interviendrait tôt ou tard. La réponse de M. Greenway détruit ce légitime espoir.

La majorité, dit-il en substance, à la force et la minorité doit se soumettre ; c'est pourquoi la province a décidé de résister par tous les moyens possibles à l'exécution des décisions du Conseil Privé de la Reine.

Un homme d'état à la place de M. Laurier aurait saisi la première occasion de décourager cette espèce de rébellion à la loi, et de conseiller la soumission. Il aurait du même coup empêché la question de faire irruption dans la politique ; ou du moins, son attitude aurait eu pour effet d'isoler M. Greenway en lui enlevant le support de l'un des deux grands partis parlementaires. L'agitation aurait pu continuer sans doute, mais elle aurait manqué de force et n'aurait pas tardé à s'éteindre sous le poids de l'indifférence publique.

M. Laurier n'a eu ni conception élevée des devoirs de l'homme d'Etat, ni l'esprit nécessaire pour y suppléer par le calcul d'une ambition éclairée.

Dans la résistance de M. Greenway, il ne vit qu'une seule chose, le moyen d'embarasser ses adversaires, et les forcer, s'il était possible, de lui céder le pouvoir.

La question de justice, la violation des privilèges constitutionnels d'une minorité, les odieuses prescriptions d'une loi qui force le contribuable catholique à soutenir de sa taxe les écoles protestantes, le danger extrême de laisser croire qu'en Canada le nombre prime le droit, la question de la liberté de conscience, la question de l'enseignement religieux dans l'école, toutes ces considérations, tous ces intérêts supérieurs n'eurent sur lui aucune prise.

Bien plus, il se rangea manifestement du côté de M. Greenway, et déclara non avenu le jugement du Conseil Privé. Il proclama la nécessité d'une enquête sur les prétentions respectives de la minorité catholique et de la majorité protestante, et se mit en communication directe avec le ministre libéral de Manitoba.

Pendant que M. Laurier machinait et complotait ses trahisons, sir McKenzie Bowell tenait tête avec une rare énergie aux dissensions que sa belle attitude avait provoquée dans les rangs de son propre parti.

Devant les impatiences des uns et les méfiances des autres ; devant les craintes fondées de ses collègues protestants qui voulaient épuiser tous les moyens pour ramener la province de Manitoba à de meilleurs sentiments et accepter la décision impériale, il ne cessait de répéter, que sa politique était de rendre justice et de faire respecter la Constitution, et qu'il abandonnerait le pouvoir plutôt que de céder.

Plus la date de la session convoquée pour régler la question approchait plus les difficultés s'accroissaient, et semblèrent donner tort au chef de l'Exécutif. Quatre comités catholiques dirent des libéraux et M. Laurier jeta le masque et s'entendit ouvertement avec M. Greenway afin de multiplier les obstacles. Ce dernier répondit aussitôt par un manifeste électoral à la dépêche d'Ottawa de juillet dernier et en appela à l'électorat de sa province pour l'appuyer dans son refus de changer la loi scolaire de 1890.

Presque dans le même temps sir McKenzie Bowell se voyait abandonné par un parti de ses ministres et tout le monde crut que M. Laurier allait enfin triompher et s'emparer du pouvoir.

La situation en effet devint extrêmement critique ; néanmoins, sir McKenzie Bowell fit face à l'orage avec un courage admirable ; il ne désespéra ni de son parti, ni de la bonté de la cause qu'il avait juré de servir jusqu'à la fin ; on sait le reste.

N'avons-nous pas mille fois raison de dire que les derniers événements de notre monde politique ont démontré jusqu'à l'évidence la parfaite sincérité de sir McKenzie Bowell sur la question des écoles, en même temps que le dessin fixe de M. Laurier et faire de cette question un moyen d'arriver au pouvoir en foulant aux pieds les droits de ses compatriotes et coreligionnaires du Manitoba ?

L'opinion en Angleterre

Et notre question des écoles

On se préoccupe de notre question scolaire en Angleterre.

Une dépêche de Londres, en date du 15 nous apportait les informations suivantes :

"Plusieurs" journaux de Londres s'occupent de la crise au Canada. Le *Chronicle* considère la question des écoles comme la plus sérieuse qui se soit présentée depuis la confédération. "Si dit-il, les manitobains persistent à s'obstiner. Ils devront être amenés à reconnaître l'autorité fédérale ou bien le gouvernement sera coobligé de laisser s'affirmer des *Steas rights* qui mettront en danger l'existence de la confédération"

On comprend parfaitement l'importance de la question là bas.

Ce paragraphe du grand journal londonien touche au noeud de la situation. La constitution canadienne contient incontestablement des garanties pour les minorités dans les différentes provinces. Si ces garanties sont violées par la majorité dans une province et que le pouvoir central refuse ou néglige de faire respecter les clauses de la constitution fédérale qui sont la protection des minorités, alors cette constitution n'est plus qu'un vain mot et chaque province peut violer impunément les lois constitutionnelles.

Voilà de quoi l'opinion commença à s'émeouvoir en Angleterre. Et voilà le danger qui devait faire réfléchir tous les esprits sérieux en ce pays.

"NOS GENS"

Un Aveu de l' "Electeur"

Sous le titre, *Calculs déjournés*, l'*Electeur* publiait jeudi l'article suivant :

"Ia veille du scrutin au Manitoba, le correspondant du *Mail* à Winnipeg, télégraphiait à ce journal :

"Mr Greenway is having a hard run and may be defaced."

"M. Greenway subit une lutte sérieuse et pourrait bien être défait."

"On comptait évidemment sur les \$50,000 envoyés d'Ottawa, comme nous l'a appris le *Toronto Star*."

"Mais nos gens font maintenant comme les malheureux opprimés de l'Ile de Cuba. Ils acceptent les armes de leurs oppresseurs mais c'est pour tirer sur eux l'instant d'après, au lieu de s'en servir contre leurs frères."

"Nos gens," voilà un cri du cœur !

"Nos gens," c'est-à-dire les partisans du ministre Greenway-Sifton, oppresseur de la minorité catholique, et violeur de la constitution.

Cet aveu spontané est précieux à recueillir.

Les gens de l'*Electeur*, les gens de M. Laurier, les gens de notre parti libéral, ce sont ces libéraux du Manitoba, qui foulent aux pieds la première des libertés, la liberté religieuse, qui se moquent de la constitution, qui déchirent les conventions les plus solennelles, et qui sont les auteurs néfastes de la crise nationale que nous traversons.

Les gens de l'*Electeur*, ce sont Greenway, Sifton, Martin et la horde de fanatiques qui traitent en parias et en lotes nos frères catholiques de la province manitobaine.

Nous signalons au public cette franche et impudente exclamation de l'*Electeur*. Elle est précieuse et bonne à conserver dans le moment actuel.

COURRIER POLITIQUE

A l'ouverture de la séance du 16, l'Orateur a annoncé que M. McKeen député de Cap Breton, lui a transmis sa démission. Sir Charles Tupper se présentera dans ce comté. La nomination des candidats est fixée au 28 du mois courant, et la votation au 4 février.

Les libéraux disent que leur candidat sera M. G. Murray, président du Conseil Législatif de la Nouvelle-Ecosse, et directeur de la grande compagnie minière qui contrôle les houillères du Cap Breton.

DISCUSSION DE L'ADRESSE

La discussion sur l'adresse est commencée dans les deux Chambres, et la question des écoles en a fait en grande partie les frais. Elle a été l'occasion de déclarations très franches de la part de M. Powell, qui a fait un excellent *maiden-speech*, de MM. Foster et Dickey.

Du côté libéral, la même hésitation, la même tentative d'exploitation politique, le même double jeu se sont manifestés.

Un autre fait qui se détache de la discussion dans les deux Chambres, c'est la peur terrible que les libéraux ont de sir Charles Tupper. Pas un seul de leurs orateurs n'a pu s'empêcher d'injurier le vieux luteur qui les a si souvent battus à plate couture.

Je tiens d'un des chefs libéraux que l'opposition ne proposera pas d'amendement à l'adresse, mais en continuera la discussion la semaine prochaine. On ne sait pas ce que fera M. McCarthy.

L'ADVERSAIRE DE SIR CHARLES

L'honorable M. Geo. Murray, candidat libéral contre sir Charles Tupper n'en est pas à sa première lutte ni à sa première défaite. En 1887, il résigna son siège au Conseil législatif de la Nouvelle-Ecosse et se présenta contre MM. McKean et McDougall qui le battirent. Après sa défaite, il fut de nouveau nommé conseiller législatif, mais résigna encore une fois en 1891, se présenta aux élections générales, fut défait et renommé conseiller. Pour la troisième fois il résigne son siège au conseil, probablement avec le même résultat.

L'ELECTION DE SOULANGES

On parle ici de M. Lanthier comme candidat conservateur dans Soulanges dont le député, M. Bain, a été nommé sénateur.

A l'occasion de cette nomination les députés français se proposent de donner un dîner à M. Bain la semaine prochaine.

NOUVEAUX PROJETS DE LOI

Parmi les projets de loi qui seront bientôt soumis à la chambre se trouvent un bill de M. Montague, concernant le marquage du beurre fabriqué en Canada et un bill de M. Jeannotte, amendant la loi des banques.

LE POSTE DE HAUT COMMISSAIRE

Il paraît que la position de Haut Commissaire à Londres a été offerte à Sir Hibbert Tupper qui l'a refusé préférant rester simple député pour aider son parti dans la lutte prochaine. Le haut commissariat restera jusqu'à nouvel ordre, sous la direction de sir Charles Tupper senior, comme en 1886-87, lorsque celui-ci était ministre des finances.

Le Gouverneur-Général a sir Adolphe Caron

A propos du fameux incident des dénonciations anonymes, voici une lettre de lord Aberdeen à sir Adolphe Caron. Elle s'ajoute au dossier, avec celles qui ont déjà été publiées dans la *Minerve*.

Palais du Gouvernement, Ottawa, 13 janvier 1896

Cher sir Adolphe Caron,

Je suis très heureux de voir la correspondance échangée entre vous et le Dr Montague. Elle comporte une solution également honorable pour vous deux.

J'ai confiance que ce malheureux incident est clos, et je suis certain que ce dont être une grande satisfaction pour vous spécialement à cause de ennuis inséparables d'une semblable affaire.

Je suis votre très dévoué,

ABERDEEN.

FISET VS PARENT

L'enquête Fiset-Parent s'est terminée hier soir. M. Fiset n'était pas présent. L'on s'attend à un rapport cet après-midi ; c'est du moins l'intention du recorder de le faire.

Le maire Parent a nié emphatiquement sous serment les accusations portées contre lui, et le trésorier Lafrance, rappelé en réexamen, a déclaré d'une voix indignée qu'une partie du témoignage de M. Plamondon était un tissu de faussetés. L'huissier Plamondon avait dit que M. Lafrance s'était plaint à lui d'avoir été induit par le maire à faire des entrées irrégulières, M. Napoléon Matte, comptable, et M. Jean Taché, gérant de la People's Bank of Halifax, ont tous deux approuvé le changement de date des entrées concernant l'achat des débetentes et les \$7,000 du lac St-Jean, attendu que ces deux transactions ont été virtuellement terminées avant la fin de l'année fiscale 1894-95.

Cette enquête, comme on le voit, est un véritable fiasco.

AUTOUR DU MONDE

—Paul Verlaine, poète français, est mort. Il était âgé de 51 ans.

—L'an dernier, on a exposé au Salon et ailleurs 40,000 tableaux.

—On compte qu'il y a 904,701 milles de fils télégraphiques, dans le monde entier.

—Il y a, à Paris, 48,000 artistes de tout genre, dont plus de la moitié sont peintres.

—La science démontre qu'il y a 600 espèces d'êtres organisés dans l'air que nous respirons.

—Les Etats-Unis ont aujourd'hui quarante-cinq Etats organisés. L'Utah est venu en dernier lieu.

—Dans une bataille livrée en Afrique entre Italiens et Abyssiniens, ces derniers ont perdu 10,000 hommes.

—Le télégraphe est l'un des plus actifs agents de la civilisation ; mais il sera probablement supplanté, en définitive, par le téléphone.

—Les natifs de l'Alaska changent très rarement de vêtements, hormis qu'ils soient usés. C'est la race la plus malpropre de la terre.

—Les lunettes ont été inventées en 1293, les cartes à jouer en 1391 et l'imprimerie a été introduite en Angleterre en 1474.

—Dans l'Inde Anglaise, il y a 140 filatures de coton. On y emploie 130,000 ouvriers, qui font fonctionner 30,000 métiers et 3,500,000 fuseaux.

—Il y a 150 religions aux Etats-Unis. La plus puissante est la religion catholique ; elle compte 7,716,185 communicants. Le méthodiste est bon suivant, avec 5,438,919.

—Il ne fait pas bon de vivre en Allemagne. Depuis quatre mois, 56 journalistes et politiciens ont été condamnés par les tribunaux pour avoir manqué de respect à l'empereur.

—Le rosif sur la table de la Reine le jour de Noël pesait 130 livres, et le *plum pudding*, cent livres. Celui-ci fut porté dans la salle à manger par quatre domestiques. Les convives étaient la Reine, le duc et la duchesse de Connaught et leurs enfants, la princesse Louise et le marquis de Lorne. Il leur a fallu un immense appétit pour faire place nette.

—Le tzar de Russie règne sur un territoire de plus de 9 millions de milles carrés d'étendue. C'est deux fois plus grand que la Chine, deux fois plus grand que les Etats-Unis, cinq fois plus grand que toute l'Europe quarante une fois plus grand que l'Allemagne et cinquante fois plus grand que la France. La population de la Russie est déjà supérieure à celle de n'importe quelle coupe de nation européennes, et avant longtemps elle pourra mettre de l'avant une armée capable de faire face à l'Europe entière.

SARAH BERNHARDT

Elle viendra en février à Montréal

Sarah Bernhardt, la célèbre actrice française, est arrivée à New York le 12 courant, avec une quarantaine d'artistes. Elle y restera jusqu'au 15 février, puis viendra à Montréal, où elle ne jouera que peu de temps.

Parmi les artistes qui l'accompagnent sont MM. Darmont, Angelo, Chamero, M. et Mme Merle, M. et Mme Patry. A l'Abbey's Theatre, elle débutera, lundi ; dans l'Izyl, d'Armand Sylvestre et Morand.

LE CARNAVAL A QUEBEC

Ce carnaval s'ouvrira à Québec le 27 janvier courant. Un numéro souvenir imprimé en sept couleurs, et contenant au delà de cent gravures sur un beau papier et en plus 3 suppléments colorés et des morceaux de musique, le tout formant un travail de valeur sera prochainement publié par le "Québec Daily Telegraph". Plusieurs littérateurs distingués, entre autres MM. G. Parker, J. M. Lemoine, N. Levasseur, Faucher de St Maurice etc, ont fourni de très beaux articles sur les mœurs et les habitudes des Canadiens. Ce numéro souvenir sera envoyé à tout adresse sur réception de 40 cts.

Adresse : Daily Telegraph, Québec, Canada.

Un Drame à Trouville

Nous venons de recevoir le 25me numéro de "La Bonne Littérature Française," pour le mois de janvier 1896. Dans ce numéro, qui est le premier de cette publication populaire, les éditeurs présentent le superbe roman *Un Drame à Trouville* par Alfred de Bréhat. L'auteur est si bien connu du public que son nom seul est une garantie de l'intérêt du roman. L'action est vive et le lecteur n'a pas un moment d'ennui pendant le parcours du livre.

Ce superbe volume sera envoyé à toute personne qui en fera la demande accompagnée de 10 centimes en argent ou timbre poste, canadiens ou américains, par MM. Leprohon et Leprohon, éditeurs, 25 rue St Gabriel, Montréal, Can.

VINS CANADIENS

M. Frs. Gavard, offre en vente son excellent vin fabriqué à Hull avec le jus de raisin.

L'on pourra s'en procurer au prix de 90 cts le gallon, première qualité et 60 cts le gallon pour la deuxième qualité en quantité de pas moins de deux gallons.

Ce vin est bien recommandé et équivaut à des vins variant de \$1.50 à \$2 le gallon.

Envoyez votre commande. Livré à domicile.

Frs. GAVARD, No 36 Rue Queen, Hull

AVIS

AVIS est donné par le présent que la Compagnie de chemin de fer Pontiac et Jonction du Pacifique s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte renouvelant son pouvoir de prolonger sa voie ferrée jusqu'à Pembroke et de construire sur la rivière Outaouais les ponts nécessaires à cet effet ; aussi renouvelant ses pouvoirs ou prolongant son délai pour construire sa voie ferrée jusqu'au Sault Ste Marie et jusqu'à Mattawa ; aussi l'autorisant à se fusionner ou faire des arrangements de circulation avec toute autre compagnie de chemin de fer ; vendre ou louer ses privilèges, chemin de fer, et autres travaux à toute autre compagnie de chemin de fer, ou acheter ou base les privilèges, chemin de fer et autres travaux de toutes autres compagnies de chemin de fer ; aussi de prolonger le délai fixé pour la construction par la compagnie d'un pont sur la dite rivière à la cité d'Ottawa ; et pour d'autres fins.

H. L. MALTBY, Secrétaire de la Compagnie de chemin de fer Pontiac et Jonction du Pacifique. Daté le 3 décembre 1895.

La Vigueur rendue aux Hommes



La faiblesse chez les jeunes ou les vieux peut être guérie radicalement et le malade rendu à un état florissant de santé. Les personnes souffrant de

VARICOCE

DÉBILITÉ NERVEUSE

PERTES NOCTURNES

... Et autres maladies du genre, devraient m'écrire pour un conseil. J'ai étudié pendant plusieurs années le sujet de la faiblesse chez les hommes ; le fait est que je souffrais moi-même. Trop timide pour m'adresser à de vieux médecins recommandables, je fis l'étude moi-même de ma maladie, et je fis assez heureusement pour découvrir un remède simple mais très efficace et remarquable dans son application et qui me guérit complètement, chargeant de tout au tout ; d'homme robuste, je devins bientôt dans toute ma force naturelle et ma taille s'accrut proportionnellement !

Je désire que tout homme, jeune ou vieux, se renseigne à ce sujet. Je prends un intérêt personnel dans tous ces cas, et personne ne devrait hésiter à m'écrire, étant assuré que toute communication est strictement confidentielle. J'envoie la recette de ce remède absolument gratis. Ne négigez pas, mais écrivez-moi de suite : Vous bénirez le jour où vous m'aurez écrit. Adresse, en incluant un timbre poste à

THOMAS SLATER, boîte 1406
 Expéditeur du fameux *Cléber* de Kalamazoo
 RA AZOO, MIH

A. D. BONDY,
BIJOUTIER-HORLOGER.
POUR LE TEMPS DES FÊTES,
MONTRES ET BIJOUX DE TOUTES SORTES
CHAINES, ÉPINGLES, BAGUES,
A GRAND SACRIFIKE.
Unique occasion pour faire un cadeau convenable à bon marché.
Réparations de montres, cadrans, bijoux, pipes; — faites avec promptitude et garanties.
No 102 RUE PRINCIPALE, HULL

Les élections Municipales

Peu d'animation, hier, pour un jour d'élection. Tout s'est passé d'une manière très paisible. C'est une bonne note pour notre population.

La lutte pour la Mairie, entre M. C. E. Graham et M. L. N. Champagne a été très contestée. La maladie de M. C. E. Graham a empêché de prendre une son élection.

ultat de la votation :

Quartier	Graham	Champagne
Quartier No. 1	10	20
" " 2	13	20
" " 3	31	56
" " 3A	11	16
" " 4	26	59
" " 5	14	40

115 198

Majorité pour M. Champagne 33.

QUARTIER No. 3

H. Dupuis..... 64
A. Thibault..... 38

Majorité pour M. Dupuis..... 26

QUARTIER No. 4

D. Richer..... 59
B. Carrière..... 47

Majorité pour M. Richer..... 12

QUARTIER No. 5

M. Reinhardt..... 34
N. Brisebois..... 30

Majorité pour M. Reinhardt..... 4

Le président de l'élection, M. l'échevin Fortin, ayant fait son rapport, M. T. P. Sabourin fut appelé à présider l'assemblée.

Le maire, ainsi que les échevins élus firent des discours et remercièrent les électeurs du succès remporté.

Le résultat presque inattendu des élections d'hier ont été une surprise fort désagréable pour la faction Aubry & Cie.

Les citoyens de la cité de Hull viennent de lui donner son coup de mort; et d'ici à longtemps le parti corrompu et corrompant qui menait haut la main, les affaires de la ville, avec une impudente désinvolture, ne saurait figurer avec quelque chance de succès dans notre arène municipale.

Leurs glâs sont sonnés, et de leurs dépouilles il ne reste plus que de mesquines vengeances satisfaites, des méfaits odieux, de scandaleux tripotages des derniers publics et une corruption sans égale dans l'histoire de nos affaires à moins que nous nous réportions aux jours néfastes de l'histoire romaine.

Tout à fait curieuses ont été nos dernières élections municipales. Les échevins sortant, se cramponnaient à leur siège qu'ils ne voulaient pas se voir disputer par qui ce fut tenant en suspicieux tous ceux qu'il pensaient eurs porter ombrage et s'inspirant plus que jamais des idées, des moyens inavouables de ces gens que la justice du pays a déjà atteints qu'elle atteindra avant peu dans l'intérêt du respect dû aux gens honorables et pour montrer au peuple que tôt ou tard justice doit être rendue et avec elle l'expiation.

D'un autre côté, c'est à qui refusait d'embarquer dans la galère portant les finances délabrées de la cité.

En tête des récalcitrants, M. L. N. Champagne, avocat, refusait obstinément d'accepter la candidature à la mairie — non pas tant parce qu'il redoutait son adversaire, le Dr. Graham, qui crie est un homme d'une haute position sociale, qu'à cause de la situation difficile dans laquelle se trouve la ville de Hull et, pourrions-nous ajouter sans crainte de nous tromper, qu'à cause de son personnel du conseil de la cité.

En effet, la plupart des membres du conseil avaient depuis plus de deux ans subi l'influence néfaste de l'ex-maire Aubry, avaient écouté avec une religieuse croyance ses conseils puisés à des sources d'une légalité douteuse et avaient, soit inconsciemment ou par indifférence, emboîté le pas par derrière lui. L'opinion publique semblait en léthargie, un immense voile d'indifférence et de parfaite résignation semblait couvrir la ville et l'on aurait dit que tous les honnêtes gens étaient dégoûtés.

Mais on oubliait que la justice de Dieu existe pour la population de Hull, comme pour le reste du monde.

Sans bruit, sans discussion, quelques échevins avaient réfléchi et dans le secret de leur conscience, il leur tardait de voir le jour qui leur permettrait de nous débarrasser d'une faction dont le passage au pouvoir de notre conseil de ville signifie corruption et dilapidation des deniers publics.

D'un autre côté, en dehors du conseil, beaucoup de citoyens honnêtes, indépendants, se concentraient sur les moyens à prendre pour relever le moral du conseil et y introduire avec un sang nouveau des hommes qui fussent à la hauteur de la situation évidemment dangereuse dans laquelle se trouve la cité de Hull.

C'est pour ces considérations et beaucoup d'autres que nous passons sous silence, que le peuple a lui-même pris sa propre cause en main sans chefs désignés ou combattant en tête, sans direction préconçue, bataillant à la diable sur tous les côtés et voulant quand même proclamer élus ceux qu'il avait choisis et commandaient sa confiance.

Lorsque le président de l'élection est entré dans la salle de l'hôtel-de-ville, où se tenaient, debout et anxieux, plus de quinze cents citoyens, et annonça le résultat de élections, on eut dit que la salle croulerait sous les vivats enthousiastes de la foule.

Appelé le premier, Son Honneur le Maire L. N. Champagne s'avança au bruit des ovations de l'auditoire. Il a été très digne et s'est exprimé dans un langage élevé.

Parlant de son refus d'accepter la candidature à la mairie, M. Champagne n'a pas hésité à dire pour preuve de sa sincérité de ne pas accepter cette année une position quelconque dans le conseil de la cité de Hull, il aurait été heureux de la victoire du Dr. Graham, et qu'il désirait affirmer publiquement que la victoire qu'il vient de remporter n'est pas la sienne, que s'il eût dépendu de lui, le Dr. Graham, qui est un homme d'une haute intelligence, d'une grande honorabilité et d'une position sociale que la haute finance respecte et envie, serait certainement le maire de la ville. Mais ajouta-t-il, puisque mes amis ont voulu qu'il en fût autrement, puisque d'anciens adversaires ont voulu leur tendre la main et se coaliser pour ainsi dire en ma faveur, je dois accepter la charge qu'on m'a imposée par le vote de ce jour et j'espère que, pour relever nos affaires financières, j'aurai le concours de tous les bons citoyens de cette ville, de M. le Dr. Graham lui-même et du représentant du comté d'Ottawa au Parlement de Québec M. Tétreau, à qui l'Honorable M. Taillon, premier ministre de la Province de Québec, a fait des promesses.

Car tout le monde sait que des pourparlers ont eu lieu entre ces messieurs au sujet de la construction du palais de justice.

La ville a actuellement une dette flottante de \$200,000 portant intérêt de 8 et 9 par cent. Il faudra donc emprunter, et pour cela des débentures de la cité seront émises.

M. Champagne a traité d'autres sujets dont nous parlerons plus tard. Il a terminé en remerciant les citoyens de la ville et tout spécialement les amis qui avaient si habilement et si généreusement conduit la lutte et remporté la victoire.

Après son Honneur vinrent Messieurs Dupuis, Richer et Reinhardt qui, en peu de mots, mais avec une émotion sincère, remercièrent leurs concitoyens de l'honneur qu'ils venaient de leur faire en leur témoignant leur confiance en les jugeant dignes de siéger au conseil de ville.

M. Richer est déjà connu, son énergie et son intelligence des affaires municipales le désignent depuis longtemps au choix des élections du quartier quatre.

Les fluctuations de l'opinion dans le quartier cinq n'étaient pas très rassurantes et l'on comprend que plusieurs années, M. Reinhardt ait refusé d'accepter un nouveau siège au conseil, mais cette année le vent de la justice passait sur la cité de Hull, et M. Reinhardt, avec sa conscience d'honnête homme et son dévouement à la chose publique, accepta la candidature. Merci au nom des citoyens de la cité; et, par le résultat tout le monde comprend que tout autre que lui aurait été battu sans merci.

M. Dupuis était à ses premières armes et ses adversaires se numéraient parmi de hautes influences anglaises et principalement dans le personnel du conseil de ville, personnel qui exerce toujours une influence redoutable.

Malgré tout les citoyens reconnaissant dans M. Dupuis un homme intégral, aimant à juger par lui-même, et reconnu pour jouir d'une honnêteté sans conteste, résistèrent aux promesses, aux influences et le firent acclamer élu échevin du quartier 3 par une majorité de 26.

M. Dupuis mérite les félicitations et la reconnaissance de ses concitoyens pour la lutte qu'il a faite et ses amis peuvent se féliciter de la brillante victoire qu'ils ont emportée.

SYMPATHIES

Nous offrons à M. le directeur de la *Vérité* nos plus profondes sympathies dans le deuil qui le frappe.

M. Tardivel vient de perdre son père, Claude Tardivel, décédé, le 7 du courant, à Tarkio, Etat du Missouri à l'âge de 67 ans.

Le père du distingué publiciste canadien dont nous partageons aujourd'hui la douleur était natif des montagnes d'Auvergne. A l'âge de dix-huit ans il quitta le pays de nos ancêtres et vint s'établir aux Etats Unis, où il épousa, en 1850, une anglaise, Melle Isabella Brent, décédée depuis longtemps.

M. Tardivel est mort après avoir reçu les secours que l'Eglise offre en pareille circonstance à ses fidèles.

Funérailles de Mme Coté

Hier matin à 8 1/2 heures à la Basilique ont eu lieu les funérailles de Mme Coté épouse de M. Joseph Coté, chapelier, de la rue Rideau, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Mort d'un Père Obiat

Le R. P. Z. Vaillancourt O. M. I. professeur de langues mortes à l'Université d'Ottawa, depuis de nombreuses années, est décédé samedi à l'hôpital général. Il a été recommandé aux prières des fidèles dimanche aux églises des diocèses.

Les funérailles ont eu lieu à l'église St Joseph, hier matin.

SUICIDE A OTTAWA

James R. Macdonald, de Hoosick's Falls, alias J. Rutherford Moir, qui a été trouvé coupable d'escroquerie vendredi après midi à Ottawa et condamné à cinq ans d'emprisonnement au pénitencier de Kingston ne servira pas son terme. Samedi après-midi, il s'est suicidé en se pendant dans sa prison.

Comme nous l'annoncions samedi, Macdonald avait été très affecté de la sentence prononcée par le juge Mosgrove.

Son énerverment semblant empirer M. J. Gorman qui l'avait défendu, obtint du shérif Sweetland la permission de laisser errer le prisonnier dans les corridors, au lieu d'être renfermé dans sa cellule.

La permission a été donnée à 3.25 à peu près. Macdonald parut très content quand le tourne-clefs Young ouvrit la porte de la cellule lui dit qu'il pouvait jouir de la liberté des corridors, pendant une couple d'heures. Il remercia le tourne clefs et sembla s'égarer.

En partant, Young vit Macdonald se diriger vers une fenêtre. Quand il revint dans le corridor une heure après, il fut saisi de terreur en voyant le corps de Macdonald se balancer dans le vide, le cou entouré d'une essuie-mains dont l'autre bout était attaché à une barre de fer près des lieux d'aisances. Quoique le corps sembla sans vie il était encore chaud et le tourne-clefs Young s'empressa de couper l'essuie-mains et d'appeler un médecin.

Le Dr Echlin arriva presque aussitôt et de concert avec le tourne-clefs il essaya en vain a ramener Macdonald à la vie. Une demi-heure après, le corps devint froid et le médecin le déclara privé de vie. Macdonald avait été son parlessus, sa veste, son collet, sa cravate et ses chaussures.

La barre de fer à laquelle il attacha l'essuie-mains se trouvait placée adessus de la porte et afin de permettre à son corps de pendre librement, il avait placé un poids contre la porte pour l'empêcher de se fermer. Et c'est tout probablement pour ne pas faire du bruit, qui aurait pu amener le tourne-clefs, qu'il avait ôté ses chaussures.

Le prisonnier était seul dans cette partie de la prison. Les prisonniers condamnés et attendant leur départ pour une autre prison sont tenu éloigné des autres détenus. Macdonald était le seul dans le cas présent.

Quand le Dr Echlin annonça que l'homme était mort, le coroner Robillard fut mandé. Il arriva quelques instants après et ayant examiné le corps ordonna qu'il fut transporté à la morgue Rogers.

M. Gorman et le shérif Sweetland déplorent la triste fin de Macdonald. M. Gorman s'est chargé de la tâche délicate d'apprendre à Mme Macdonald la triste nouvelle. Mme Macdonald est actuellement à Hoosick's Falls auprès d'un de ses enfants malade. Elle croyait que son mari serait acquitté.

Malgré les recherches faites sur le prisonnier et dans sa cellule aucune lettre n'a été trouvée.

M. Keheo, gouverneur de la prison depuis douze ans dit que c'est le premier suicide qui s'y commet depuis son entrée en fonction. Le shérif Sweetland dit que c'est le premier et le seul suicide dans l'histoire de la prison. Le coroner Robillard décida de tenir une enquête aujourd'hui.

AGRICULTURE

TIRONS DU PROFIT DE NOS ANIMAUX EN RIVER

Ne nous contentons pas simplement d'entretenir la vie chez nos animaux; cela coûte cher et ne rapporte rien; donnons leur un supplément de nourriture suffisant pour les forcer à nous donner tous les produits que nous avons le droit d'en attendre, tels que la viande, la laine, les œufs et le lait.

CE QU'UN CULTIVATEUR NE DOIT PAS OUBLIER

Profiter des mois de l'hiver pour étudier, préparer et raisonner les travaux de la prochaine saison.

Voir où l'on est dans ses comptes et établir si l'on s'enrichit ou s'appauvrit et par où s'écoulent les profits.

Trier son blé de semence à la maison; choisir les meilleures espèces.

Ordre, propreté et régularité en tout temps et en toutes choses.

Chaque personne et chaque chose à sa place. Si l'on a de nouveaux et de meilleurs instruments que les vieux, en prendre plus de soin qu'apparaissant; tacher qu'ils durent longtemps. S'efforcer petit à petit de ne pas acheter à crédit, excepté toutefois lorsqu'il s'agit d'un instrument nécessaire qui sauvera l'ouvrage, ou pour des améliorations permanentes à la terre. Acheter à crédit c'est payer environ 25 pour cent plus cher que comptant. S'assurer d'avance de tous ces grains et graines de semence. S'entendre avec d'autres cultivateurs pour échanger des grains provenant de sols différents du sien.

Les grains dégénèrent comme les animaux, si on n'en prend point un soin tout particulier par un choix judicieux et une meilleure culture de la terre, et pour les animaux une nourriture plus substantielle et qu'apparaissant.

Consulter les hommes d'expérience sur le meilleur système de culture à adopter pour telle et telle pièce de terre. Diviser sa terre commodément et de manière à éviter les clôtures autant que possible et préparer à l'avance tout ce qu'il faut. Faire les planches plus longues que d'ordinaire afin d'éviter les tours inutiles en labourant, etc. Dresser d'avance sur du papier un plan de sa ferme avec les dimensions de chaque partie.

Sortir tous les bois de chauffage et autres qui sont nécessaires pour au moins un an. Faire la coupe des bois avec discernement pour ne pas gaspiller les petits arbres qui grandiront en peu de temps.

Si vous allez au *faubourg*, ne pas laisser inutilement votre cheval grelotter aux portes et ne pas aller dépenser une journée à acheter ou vendre pour cinquante cents seulement; c'est perdre son temps. Tenir ses chemins en bon ordre hiver et été; c'est là un bon point auprès de ses concitoyens.

—L'hon. juge Gill est venu à Hull samedi, présider la Cour Supérieure.

—M. Major, avocat, est installé avec sa famille en permanence à Hull.

—M. Aimé Gagnon, mesureur de bois, est de retour de Saint-Jean de Terre-neuve, après une absence de plusieurs mois.

M. et Madame Guertin de la rue Principale sont de retour d'une promenade de quelques jours dans le comté de Russell.

—Les funérailles du regretté enfant de M. Jos. Bourque, entrepreneur, ont eu lieu samedi après-midi, au milieu d'un grand concours de parents et amis.

Dimanche prochain, la fête de la Sainte-Famille, sera célébrée avec grande pompe à l'église paroissiale.

—Dimanche dernier, à l'église Notre-Dame, l'on a célébré avec éclat la fête du Saint Nom de Jésus. Le chœur de l'orgue a chanté une jolie messe en musique. Le Rév. P. Grandfils officiait. Le Rév. Père Georget a prêché le sermon de circonstance. Le Rév. P. Lecomte, curé a souhaité la bienvenue à ses ouailles.

—Dimanche soir, « Michel Strogoff » à la Salle de l'Œuvre de la Jeunesse. Salle comble. Excellentes entractes. Acteurs en verve et applaudissements enthousiastes. Les acteurs ont mieux joué qu'à leur première et ont droit aux félicitations de la population.

—M. Magloire de Repentigny, électricien de Hull est à installer un plant électrique chez M. Ernest White, libraire, Ottawa.

Le Fer, la Potasse, et les meilleurs altératifs végétaux, font de la Salsepareille d'Ayer, un remède sans égal pour le sang.

Corsets pour les femmes grasses, faits à l'ordre, durable et fini parfait chez ACK-ROYD, 132 rue Sparks, Ottawa.

—Il y aura samedi sur la piste de M. Malette et Colin, près des scieries Gilmour, d'intéressantes courses au trot.

—Les citoyens de Hull apprécieront avec plaisir que M. Fullerton arrivé des Etats-Unis afin d'apprécier la machine que notre concitoyen M. Elouard Mousseau a inventé pour faire le pain, et si on y trouve un résultat satisfaisant, cette machine sera mise en opération.

M. Fullerton nous vient ici fortement appuyé par des capitalistes américains qui, comme lui portent un grand intérêt à cette récente invention, et c'est leur intention de l'établir sur un bon pied dans la puissance du Canada, afin de faire le pain aussi sain que possible et de qualité supérieure à celui que l'on fait aujourd'hui.

Et, il est à remarquer que M. Fullerton n'emploiera sous sa surveillance personnelle que des boulangers connus par leur capacité, parce que lui-même a un bon nombre d'années d'expérience et de pratique en cette besogne.

Pour prendre après diner, afin d'activer la digestion, les Pilules d'Ayer ont une efficacité merveilleuse.

—Dimanche le National d'Ottawa a joué une partie de hockey des plus animées sur le rond à patiner de M. Blais, sur le lac Minnow. Ses adversaires, l'équipe de Hull, malgré son adresse et son habileté n'a réussi à faire qu'une partie tandis que le National en ont fait six.

MORT D'UN DEPUTE

M. Bryson, député de Pontiac, est mort dimanche matin.

M. Bryson assistait à l'ouverture de la session.

Il y a huit jours, il se rendit chez lui et en arrivant, se sentit fortement atteint d'une attaque de maladie du cœur qui augmenta de violences de jour en jour. Jeudi, il était au plus mal, mais vendredi, il reprenait assez de mieux pour donner quelque espoir à sa famille.

Samedi la maladie prenait de nouveau une tournure plus grave, et dimanche la mort venait mettre un terme à ses souffrances. Le défunt était universellement estimé dans la députation et sa mort cause un deuil réel.

Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui

PERDU

Depuis quelques jours de la résidence de Madame C. H. Wilson, chemin d'Aylmer, un chien épagneul (Black Spaniel) répondant au nom de Nigger, et une chienne "pug" répondant au nom de Liddy. Toutes personnes qui ramèneront les chiens à l'adresse ci-dessous seront généreusement récompensées.

DME C. H. WILSON
TÉTREAUVILLE.

ÊTES-VOUS FAIBLE ?

Si oui. — Je vous expédierai la recette (adressée gratuitement) d'un remède fort simple qui n'a guéri des suites de jeunesse et excès dans l'âge mûr. Ce remède est sûr pour la guérison des affections nerveuses, pertes nocturnes, maladies des organes sexuels, etc., chez les jeunes et les vieux. Ecrivez aujourd'hui, et envoyez un timbre. Adressez
Thomas Slater,
Boîte 1464
Kalamazoo, Mich

BOIS À VENDRE. — Bois de menuiserie, 4 pieds de longueur, bien sec, gros bois, livré à domicile. Vendu à bon marché pour argent comptant.

S'adresser à
WRIGHT et CIE,
Hull, Qué

Une Montre en Or solide (Gold filled) pour \$7.50



— + + + —
Voulez-vous un bargain? Voulez-vous procurer la meilleure montre qui ne vous a jamais été offerte à ce prix? Ne craignez pas de dire oui! Envoyez-nous cette carte avec votre nom et adresse, demandant laquelle des montres vous voulez procurer une

Montre de Dame ou pour Monsieur ouverte ou avec couvercle
(Ladies' open or Hunting Case Watch)

et nous vous enverrons la plus belle montre qui n'a jamais été offerte à un aussi bas prix. Cette Montre est de 14 Karat (Gold Filled) et contient un joli et bon mouvement (Nickle American Movement) et garantie pour 15 ans. La montre est parfaite et bien régulière. Tiens bien le temps. Elle ressemble à une montre de \$50.

Examinez-la au bureau de l'Express et si elle est telle que représentée, et que vous croyiez avoir un bargain, alors payez les frais de l'Express à l'agent (\$7.50 prix du gros) et les frais de transport de la montre.

Si vous ne l'aimez pas, ne prenez pas. Nous sommes confiants dans un prompt commerce, ventes nombreuses et petits profits. Nous ne vendons que des bonnes et belles montres seulement. Pas de fausses montres.

Adressez à

The UNIVERSAL WATCH & JEWELRY Mfg Co.

Dept. 26, 508 Schiller Theatre, Chicago



Dr. H. F. Merrill.

Les Résultats Étonnent

LES HOMMES DE SCIENCE.

La Salsepareille d'AYER

MÉDECINE

Qui n'a pas d'Égale.

Témoignage d'un Médecin bien connu.

« La Salsepareille d'Ayer est sans égale comme purgatif du sang, et l'on ne saurait trop la louer. J'en ai étudié les effets dans les cas chroniques ou aigus autre traitement n'avait réussi et j'ai été étonné de ses résultats. Nulle autre médecine pour le sang que j'aie jamais essayée, et je l'ai ai toutes essayées, n'a une action aussi complète et efficace de cures aussi promptes que la Salsepareille d'Ayer. — Dr. H. F. MERRILL, Augusta, Me.

La Salsepareille d'Ayer

Seule Admise à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer pour les Intestins.

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT D'OTTAWA.

DANS LA COUR DE CIRCUIT.

No. 128.

LA CORPORATION du COMTE D'OTTAWA,

Demandeur

vs.

LA CORPORATION du CANTON de LOWE,

Défendeur.

Je donne, par les présentes, avis public que les terrains ci-après mentionnés seront vendus par encan public

Lundi le deuxième jour de M prochain à dix heures de vant midi,

dans la salle publique de l'Hôtel de Ville de la cité de Hull, pour payer la taxe spéciale imposée sur les fonds ci-après désignés suivant un spécial de perception par moi préparé pour satisfaire au jugement rendu en cette cause en faveur de la dite demanderesse en capital, intérêts et frais déjà encourus et à encourir, pour percevoir la dite taxe spéciale; à moins que le tout ne soit payé avant la vente, à savoir :

Le lot No. 56 du 3ème rang du canton de Lowe, dans le comté d'Ottawa, contenant cent quatre vingt acres (180) plus ou moins, avec les bâtisses, appartenant à James Wilkes.

Taxe et intérêt..... \$ 1 30
Frais..... \$11 50

Les lots Nos. 51 et 52 du 3ème rang du canton de Lowe, dans le comté d'Ottawa, contenant ensemble 200 acres plus ou moins avec les bâtisses, appartenant à veuve P. Carroll:

Taxe et intérêt..... \$ 3 25
Frais..... \$12 50

Donné à Hull ce 10 Janvier 1896.

(Signé) LOUIS M. COULTEUR,
Shérif

